

La Société suisse des maîtres de gymnastique à Baden

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 18

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE A BADEN

La réunion annuelle des maîtres de gymnastique a eu lieu à Baden, les 6 et 7 octobre. La présentation des différentes écoles désignées pour les exercices a commencé samedi à 2 h. précises.

Voici le programme des deux journées :

Samedi 6 octobre

11-1 h. — Réception. — 2 à 6 h. : Exercices de gymnastique.

- a) Ecoles primaires de garçons et de filles ;
- b) Ecoles secondaires de garçons et de filles ;
- c) Séminaire de Wettingen ;
- d) Exercices par les maîtres ;

7 h. — Première assemblée générale (affaires administratives).

8 h. — Souper à l'hôtel « Linde ».

Dimanche 7 octobre

8 h. — Deuxième assemblée générale. Rapport de M. Fricker, maître de gymnastique au séminaire de Wettingen : « Bases d'un Manuel de gymnastique pour filles. »

9-12 h. — Exercices de gymnastique. Ecole mixte : exercices préparatoires. — Ecole de filles : Exemple de leçon pour les écoles de la campagne. — Jeux par les garçons.

12 h. — Banquet. Grande salle du Casino.

La 53^{me} réunion annuelle a compté 237 participants. Bon nombre d'institutrices ont, cette fois, accepté l'invitation du Comité.

Baden possède non seulement un vaste, beau et spacieux hall, chauffable en hiver, bien installé, bien aéré, mais une place de gymnastique idéale, bien ombragée.

Pour la première fois, dans ces réunions, les jeunes filles travaillaient en plein air. Elles étaient vives, adroites et joyeuses. Elles ont vaillamment soutenu les efforts imposés. Aucune, cependant, ne paraissait fatiguée. La valeur, le but et les résultats des exercices aux engins pour les jeunes filles sont très discutables. Ils exigent des précautions, un développement et des mesures de prudence qu'il ne faut ni oublier, ni méconnaître. Non seulement ils sont violents, mais dangereux pour des jeunes filles. Pourquoi vouloir heurter l'opinion publique ?

Rien de particulier à relever dans le travail des garçons, si ce n'est l'étude et la pratique des jeux. L'ordre, la discipline, l'observation des règles pendant l'exécution des différents jeux étaient exemplaires. Vrai, est-il, d'ajouter que le matériel à disposition et l'emplacement réservé à la pratique des jeux ont contribué à obtenir ces bons résultats.

Pratiqués dans ces conditions, les jeux stimulent agréablement les organes de la circulation et de la respiration.

Les élèves du Séminaire pédagogique de Wettingen, en particulier les aspirants instituteurs, ont exécuté un travail excellent. Marches, courses, exercices libres avec cannes ou massues ont démontré une étude régulière, complète de ces mouvements. Les maintiens, les attitudes étaient corrects et les mouvements d'une exécution parfaite. Ainsi compris et pratiqué, l'enseignement de la gymnastique répond à son but ; développement, assouplissement, santé, beauté et adresse.

Les élèves de 3^{me} et de 4^{me} année exécutent encore, par degré et par groupe, différentes séries d'exercices aux engins ; recks, barres, parallèles, cheval en largeur (arçons), dénotant un travail persévérant et méthodique. C'est un travail que peuvent envier et présenter de fortes sections de gymnastique. — A ce sujet, j'ai entendu une réflexion, qui est vraie : « Dans certains milieux on est encore trop gymnastes, pas assez éducateurs. En effet, il ne faut pas oublier que l'on forme des instituteurs qui seront les éducateurs de la jeunesse, de l'homme de demain, non des moniteurs qui devront faire travailler les jeunes gens des sections de gymnastique. C'est toujours renouveler l'erreur qui consiste à faire exécuter à l'enfant les exercices de l'homme ou aller de l'homme à l'enfant, au lieu d'observer les règles de la nature et les principes physiologiques fondamentaux qui exigent en bonne éducation la loi formelle ; aller de l'enfant à l'homme.

Au point de vue de la gymnastique d'application ou de société (jeunes gens de 18 à 25 ans), le travail des élèves de l'école normale de Wettingen est excellent. Il mérite une mention spéciale. Les applaudissements spontanés des nombreux spectateurs soulignèrent cette satisfaction.

Les sociétés des instituteurs de la ville de Zurich, de Hérissau, de Winterthour, de Schaffhouse, de Bâle-Campagne, se présentent alternativement et exécutent différents groupes d'exercices avec massues, aux anneaux, aux barres parallèles, aux reks et au cheval en largeur. Travail élémentaire, bien coordonné, mieux exécuté encore. L'ovation faite par les spectateurs a révélé aux membres de ces sociétés le mérite de leurs travaux.

Nous sera-t-il donné un jour de voir les instituteurs du canton de Fribourg former de tels faisceaux et travailler, avec entente, au développement, à l'étude de toutes les parties du programme scolaire ? — Nous voulons l'espérer pour le plus grand bien de nos enfants.

L'heure tardive, il était 6 h. 30, et une séance de près de cinq heures, ne disposaient pas les maîtres à participer aux exercices généraux. Ces derniers ne réunissaient que 80 exécutants. M. Muller, Zurich, a dirigé l'exécution des trois groupes imposés.

Le dimanche 7 octobre, à 8 heures du matin, seconde assemblée générale. Une question essentielle était à l'ordre du jour ; *Bases d'un Manuel de gymnastique pour filles*. — M. Fricker, instituteur, maître de gymnastique au Séminaire pédagogique de Wettingen, donne lecture du rapport qu'il a préparé. Il développe les considérations qui ne sont plus contestées aujourd'hui, sur l'importance, l'utilité de l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles.

Les conclusions du rapporteur provoquent une intéressante discussion ; des modifications sont adoptées, et, une motion d'ordre intervenant,

l'assemblée unanime — elle était nombreuse comme dans les grands jours — décide de renvoyer ces conclusions au Comité pour meilleure coordination et nouvelle rédaction. — Les conclusions du Rapporteur, modifiées par l'assemblée, sont les suivantes :

I

La Société suisse des maîtres de gymnastique, reconnaissant la grande valeur des exercices raisonnés pour le développement physique et intellectuel de la jeunesse féminine, regarde comme une nécessité impérieuse l'introduction de cette branche d'enseignement dans les programmes de toutes les écoles primaires et secondaires de jeunes filles.

II

Un développement rapide de la gymnastique féminine est surtout attendu par l'aide des autorités cantonales d'instruction publique ;

a) Par l'introduction dans l'organisation des écoles primaires et secondaires de filles, de l'obligation de la gymnastique, pour autant que cette obligation n'est pas déjà admise ;

b) Par l'organisation de cours pour l'instruction d'un personnel enseignant ;

c) Par l'introduction d'exercices méthodiques de gymnastique dans les programmes des degrés supérieurs des écoles normales de filles et de garçons en vue d'augmenter le nombre des heures hebdomadaires destinées à cette branche.

III

L'introduction de l'obligation de la gymnastique dans les écoles de filles a une grande importance au point de vue national et motive le désir que l'on formule de voir la Confédération encourager cette introduction en publiant une « Ecole de gymnastique de filles. » Qu'elle appuie financièrement l'organisation de cours.

IV

Dans l'élaboration d'une « Ecole de gymnastique de filles », on doit observer les principes suivants :

a) L'Ecole doit poursuivre trois buts, qui sont : le développement physique, éducatif et esthétique ;

b) Le programme de travail comprend des exercices d'ordre — pas de danses — libres avec ou sans appareils manuels — aux engins — et des jeux ;

c) L'Ecole contient la matière pour 12 ans d'enseignement (4 degrés) ;

d) Elle comprend 4 degrés, qui sont divisés en programmes annuels, qui sont développés méthodiquement ;

e) Les exercices du 1^{er} degré doivent pouvoir être utilisés pour le degré correspondant des garçons ;

f) Chaque programme annuel doit indiquer le minimum à atteindre dans les écoles de campagne ;

g) Pour certaines classes privilégiées des villes, où un plus grand développement de la matière est nécessaire, les thèmes à développer sont seulement indiqués. Pour les classes dont les heures de gymnas-

tique sont restreintes au minimum, les principaux exercices à exécuter sont indiqués en chiffres gras ;

i) L'Ecole doit contenir des instructions sur la méthode d'enseignement à suivre ainsi que de nombreux exemples de leçons correspondant à tous les genres de classes ;

j) Des illustrations doivent compléter l'Ecole.

Dans les exercices qui ont eu lieu de 10 heures à 10 h. 30, l'attention s'est portée sur une leçon-modèle pour l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles de la campagne.

Le plan de travail de cette leçon était trop développé. Elle exige des appareils qu'il est difficile d'obtenir des communes rurales. On confond trop encore, dans ce domaine, l'enseignement destiné à la jeunesse féminine des villes et localités industrielles avec celui qui peut être donné aux jeunes filles de la campagne. Pour arriver au but, il faudra tenir compte dans la préparation du manuel projeté de cette importante différence et de beaucoup d'autres choses encore, car les gens du peuple voient clair.

Durant le banquet, lecture a été faite de nombreuses lettres et télégrammes. M. Reisse, syndic de Baden, a pris la parole pour exprimer les souhaits de bienvenue. M. Spuhler, vice-président, remercie ensuite l'orateur ; puis MM. Cabus, professeur à Mannheim ; le major Muller, à Zurich ; Jæger, conseiller national, développent, à différents points de vue, le programme de la Société suisse de gymnastique.

Un participant.

A travers la science et les nuages

ENCORE LA GRÊLE

Nous avons trouvé dans les ouvrages parus, il y a plus d'un demi-siècle, des théories qui s'accordent sur plusieurs points avec d'autres théories avancées. Les auteurs des unes et des autres nous disent que, quoique sujettes à caution, leurs théories sont basées sur des observations multipliées. En voici un résumé. Ecoutez bien ce raisonnement, comme disait Sganarelle.

Dès le matin des jours de grêle, le ciel a un aspect particulier. Le bleu n'est pas net, ni foncé comme pendant un jour parfaitement serein. On y remarque des cirrus filamenteux très fins.

Le même état atmosphérique règne sur un grand espace, et, comme le baromètre baisse lentement, on est en droit de conclure que le vent du sud règne dans le haut. Toutefois, ce vent